



Mise à jour pour les membres de l'ACHD sur la COVID-19 22 avril 2021

L'ACHD est ici pour vous aider

Lisez nos dernières mises à jour :

www.achd.ca/alertesdesecurite

Faites-nous parvenir un courriel à alertes@achd.ca

Cher membre,

Mise à jour de l'information sur les vaccins AstraZeneca/COVISHIELD

Au cours de la dernière semaine, Santé Canada a mis à jour l'étiquette des vaccins [AstraZeneca et COVISHIELD](#) en plus de revoir le [document synthèse](#) de l'examen de l'innocuité de ceux-ci. Prière de noter qu'il n'y a plus de limite d'âge et que le risque de caillots sanguins en association avec une faible numération plaquettaire est très rare. La maladie connue sous le nom de thrombocytopénie thrombotique immunitaire induite par le vaccin (TTIV) est estimée à 4 personnes sur 1 million. « Le risque pour une femme âgée de 15 à 45 ans de développer toute sorte de caillots sanguins est de 1 sur 3300 et si elle utilise un moyen de contraception, ses chances sont de 1 sur 1600. »

[Dr. Supriya Sharma, Conseillère médicale principale de Santé Canada.](#)

Effets secondaires signalés après la vaccination contre la COVID-19 au Canada

Désirez-vous en savoir davantage sur les effets secondaires signalés à la suite de la vaccination contre la COVID-19? Cliquez [ici](#). Santé Canada met à jour cette page tous les vendredis.

Selon le CDC les vaccins approuvés aux É-U protègent contre certains variants

Les preuves préliminaires publiées par le [CDC](#) suggèrent que les personnes avec vaccination complète ont moins de chance de développer des infections

THE CANADIAN DENTAL HYGIENISTS ASSOCIATION
L'ASSOCIATION CANADIENNE DES HYGIÉNISTES DENTAIRES

1122 Wellington St W, Ottawa, ON K1Y 2Y7 Tel. 613-224-5515 Fax 613-224-7283
info@cdha.ca Toll Free 1-800-267-5235 www.cdha.ca



symptomatiques ou asymptomatiques, en plus de présenter une réduction de la charge virale, pouvant ainsi réduire le risque de transmission. De plus, les vaccins contre la COVID-19 actuellement autorisés aux États-Unis semblent fournir une certaine protection contre certaines souches dont le B.1.1.7 (identifié à l'origine au Royaume-Uni). Cependant, une efficacité réduite a été observée pour le variant B.1.351 (identifié à l'origine en Afrique du Sud).

Outil de recherche du gouvernement du Canada pour vérifier la légitimité des produits (par ex. ÉPI)

Si vous désirez vérifier si Santé Canada a autorisé la vente d'un produit quelconque tel un masque ou une visière, entrez-le nom du produit dans l'[outil de recherche](#) pour voir s'il a reçu une autorisation de vente ou d'importation au Canada.

Membres de l'Ontario

Vérifiez vos courriels pour prendre connaissance de la dernière communication de l'OHDO sur la modification apportée le 20 avril à la Directive 2 par le médecin hygiéniste en chef de l'Ontario. L'OHDO a clarifié avec le Centre des opérations d'urgence de la santé et a confirmé que les services fournis par les hygiénistes dentaires dans la communauté ne sont pas touchés par ces changements à la Directive 2. Un rappel que tous les cabinets dentaires sont tenus de respecter les directives sur la COVID-19 émises par le RCDSO, dans le document intitulé [COVID-19: Managing Infection Risks During In-Person Dental Care](#), qui correspondent étroitement aux directives de l'OHDO, en ce qui concerne les évaluations des systèmes de chauffage, ventilation et climatisation et le temps de repos, l'utilisation de blouses et de masque N95, et les salles de traitement fermées.

~

*Veuillez prendre soin de vous en ces temps difficiles.
Tout le monde peut participer au ralentissement de la COVID-19.*